



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

Objet : Convocation et ordre du jour du Conseil Municipal

Saint Julien, le 03/10/2025

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

J'ai le plaisir, de vous convier par la présente, en application des dispositions des articles L2121-9 à 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, **à la prochaine réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra :**

Jeudi 09 octobre 2025 à 18h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation secrétaire de séance
2. **Adoption du compte rendu de la séance précédente** en application des dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT
3. **Finances :**
 - a. Admission en non valeur à la demande de la Trésorerie (loyers de l'Auberge du Vieux-village suite liquidation judiciaire)
 - b. Montant de loyer pour la location du bâtiment dit *Gîte n°3*
 - c. Remboursement au Maire par la Trésorerie, de dépenses exceptionnelles d'assistance et de secours mises en œuvre en urgence au titre des dispositions de l'article L2123-18-3 du CGCT
4. **Intercommunalité :** CCPV- demande de fonds de concours pour 2025
5. **Culture :** Convention avec le Département du Var portant sur le développement de la lecture publique
6. **Environnement :**
 - a. Concession pluriannuelle de pâturage : transfert de droits
 - b. Bail de chasse entre la Commune et le Syndicat Communal des Chasseurs de Saint Julien le Montagnier
 - c. Dispositif Ecogardes

7. Ressources Humaines :

- a. Création de postes contractuels temporaires,
- b. Création de deux postes d'agent titulaire de catégorie C : un poste d'adjoint technique à temps non complet et un poste d'Adjoint Administratif à temps complet,
- c. Adhésion à la convention de participation du CDG83 pour le volet risque santé de la protection sociale complémentaire.

8. Affaires foncières :


- a. Projet de cession d'une parcelle quartier Les Gillets (Rouvières)
- b. Projet de cession d'une parcelle quartier du Vieux-village
- c. Projet de cession d'une parcelle quartier Régagnoles
- d. Projet de cession d'une parcelle quartier Jas des Hugou

9. Échanges et informations divers (Points non délibératifs)

Merci de me communiquer le cas échéant vos éventuelles sollicitations de sujets d'échange et / ou questionnements en amont de la séance dans des délais permettant leur préparation.

Vous trouverez joints à la présente :

- Un formulaire vous permettant de donner pouvoir en cas d'absence, pris en application des dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

 Le Maire,
Emmanuel HUGOU